



La Commune



La Commune communique : Courrier de la CGT-Archives à Philippe Martinez

Le Bureau national du Syndicat des
Archives de France CGT

Au camarade Philippe Martinez
Secrétaire général
Confédération Générale du Travail
263, rue de Paris
93516, Montreuil cedex



Cher camarade,

Nous, membres du Bureau national de la CGT-Archives, réunis ce lundi 29 février 2016, avons abordé au cours de nos travaux la « Réforme du Travail » portée par le projet de loi El Khomri. Nous apprenons cet après-midi l'annonce du Premier ministre, Manuel Valls, du report d'une « *quinzaine de jours* » de l'examen au Conseil des ministres du projet de loi, initialement prévu le 9 mars.

Pour Manuel Valls ce report vise à « *lever un certain nombre d'incompréhensions, il faut expliquer, répondre à toute une série de fausses informations* ». Il dit vouloir rencontrer « *l'ensemble des partenaires sociaux, organisations syndicales et organisations patronales, les unes après les autres* », « *dans une semaine sans doute* ». Nous notons que ces annonces exhaussent pleinement Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, qui demandait hier un report de l'examen du projet de loi pour « *reprenre la concertation avec l'ensemble des organisations syndicales* »... En définitive, Manuel Valls estime qu'il n'y a pas de « *recul* » car : « *le recul, ce serait abandonner le texte* ». Ainsi donc, le texte est bien maintenu. Tout le reste n'est que tactique.

Du point de vue des salariés, des chômeurs, des précaires, des retraités, des jeunes, quelle peut donc bien être l'utilité du « dialogue social » en de pareilles circonstances ? Aucune, si ce n'est donner du temps au gouvernement ou offrir le cadre d'une bonne négociation entre les « *partenaires sociaux* » du MEDEF et la direction de la CFDT par exemple. Mais contrairement à ce que disent Manuel Valls et Pierre Gattaz, nous sommes des millions à avoir très bien compris le caractère fondamentalement anti-ouvrier du projet de loi El Khomri. En effet, par cette loi le gouvernement s'apprête à :

- liquider le code du travail et les droits des salariés ;
- entériner l'inversion de la hiérarchie des normes, l'accord d'entreprise prévaudrait sur l'accord de branche même quand il est moins favorable ! ;
- plafonner les indemnités en cas de licenciement abusif ;
- faciliter les conditions des « licenciements économiques » ;
- augmenter la journée de travail qui pourrait atteindre 12 heures et 46 heures par semaine (jusqu'à 60 heures par semaine dans certains cas) sur 16 semaines, par accord d'entreprise ;
- les 11 heures de repos quotidiennes consécutives obligatoires pourraient être fractionnées ;
- les heures supplémentaires pourraient, par accord d'entreprise, être majorées de 10 % contre les 25 % actuels...

La loi El Khomri n'est donc ni amendable, ni négociable. Elle doit être totalement et définitivement retirée.

Après l'appel à la grève du 26 janvier des Fédérations de fonctionnaires CGT-FO-SUD pour la revalorisation des salaires, contre la casse des statuts et des carrières (PPCR), pour l'emploi et la défense des services publics, le mercredi 9 mars prochain, les salariés de la SNCF sont appelés à cesser le travail par les syndicats CGT-UNSA-SUD-CFDT contre le projet de « décret-socle » qui liquide le statut et fixe des « règles communes » aux « cheminots de l'entreprise publique » et des « sociétés privées ». Ce projet de « décret-socle » se fonde, au millimètre, près sur le projet El Khomri en matière de temps de travail, d'astreinte, de repos. Le 9 mars, c'est aussi l'appel à la grève des salariés de la RATP par la CGT et SUD pour défendre les salaires et l'emploi à la Régie. Enfin, ce 9 mars 2016 correspond aussi à la mobilisation des organisations de jeunesse (UNEF, FIDL) et aux dépôts spontanés de dizaines de préavis de grève partout dans le pays contre la loi El Khomri.

Mettre un terme aux offensives anti-ouvrières du gouvernement et du patronat exige **un appel des directions syndicales à la mobilisation unie et interprofessionnelle des salariés et de leurs organisations pour EXIGER, DÈS LE 9 MARS, PAR LE TOUS ENSEMBLE, AU MÊME MOMENT, AU MÊME ENDROIT, LE RETRAIT DE LA LOI EL KHOMRI !**

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il y a les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant "un dessein contre la nature".... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »